

La difficile lutte de femmes travailleuses

EGYPT

SOLIDAIRES INTERNATIONAL N°7 - EGYPTE - AUTOMNE 2011 - P. 96



Prise de parole place Tahrir, le 27 mai 2011. Photo : Solidaires.

LES DISCRIMINATIONS CONTRE LES FEMMES AU TRAVAIL

La société égyptienne est très conservatrice, explique la sociologue égyptienne Val Moghadam¹ : dans le classement réalisé en 2008 par le Forum économique mondial, l'Égypte arrive à la 124^{ème} place sur 130 en ce qui concerne le sort réservé aux femmes.

Fait révélateur, du temps de Moubarak, 2 % seulement des élus au Parlement étaient des femmes. Plus grave, la législation est très défavorable aux femmes, notamment au niveau du droit de la famille. Et comment ne pas parler de l'excision qui toucherait entre 80 et 96 % d'entre elles (voir encart).

Le mouvement féministe qui avait commencé à se former dans la foulée de la révolution de 1919 n'a pas survécu à l'autoritarisme de Nasser et de ses successeurs.² La montée du fondamentalisme religieux a renforcé les tendances obscurantistes.

Résultat, à la différence de plusieurs pays de la région - comme la Turquie, l'Iran, la Tunisie ou le Maroc - il n'existe pas aujourd'hui en Égypte d'organisation de femme ayant un poids significatif. De nombreux obstacles existent donc à la transformation des rapports entre les hommes et les femmes. La montée des luttes depuis le début du 21^{ème} siècle et le renversement de Moubarak constituent une occasion historique de modifier la donne. Nous nous limiterons ci-dessous aux processus en cours dans le monde du travail à partir de l'étude de Joel Beinin et Marie Duboc publiée en janvier 2010.



Grévistes de l'usine Mansura-España, 9 mai 2007 (Beinin-Duboc p 72). Photo : Hossam el-Hamalawy.



LA PRATIQUE DE L'EXCISION EN EGYPTE

La coutume existe depuis des millénaires. Elle est pratiquée à la fois chez les musulmans et les coptes.

Des ONG et des féministes ont longtemps mené campagne contre cette pratique.

Le gouvernement Moukarak qui n'appréciait guère cette publicité faite à l'Egypte, a hésité, sous des pressions contradictoires.

En 1996, une première loi a interdit l'excision... "sauf dans un cadre et pour des motifs médicaux".

Une loi de juillet 2007, a finalement totalement prohibé les mutilations génitales féminines, mais cette loi est dans les faits peu respectée.

Aujourd'hui, 50 % des femmes excisées, contre 15 % dans la génération précédente l'auraient été par du personnel de santé, pratiquant parfois le geste à la limite du symbolique.

D'après les articles d'Anne Marie Moulin, Elena Ambrosetti et Vincent Battesti dans "L'Egypte au présent", Actes Sud (2011), pp 673, 770-772 et 870-871.

DES CONDITIONS D'EMPLOI DEGRADEES

En plus de leurs tâches domestiques, 46 % des femmes entre 15 et 64 ans ont un travail. Mais il s'agit d'un travail beaucoup plus dégradé que celui des hommes. En 2006, les femmes ne représentaient en effet que 22 % des emplois formels, soit moins qu'au Maroc, en Tunisie, en Turquie, au Bahreïn, en Iran, au Liban et au Yémen. Au final, 83 % des femmes travaillant dans le secteur privé non agricole ont un emploi informel.

DES POSSIBILITES D'EMPLOI EN CHUTE LIBRE

L'emploi féminin dans le secteur formel a été historiquement concentré dans l'administration et les entreprises industrielles du secteur public, parce qu'ils offrent une durée du travail plus courte, la garantie de l'emploi et l'accès à des services sociaux. De telles conditions sont davantage compatibles avec la deuxième journée de travail qu'elles doivent accomplir à la maison : préparer les repas, faire le ménage et s'occuper des enfants. En 2006, les administrations et les entreprises publiques employaient 38 % des femmes ayant un emploi.

La réduction de la taille du secteur public résultant des politiques néolibérales a considérablement diminué les possibilités d'emploi pour les femmes. De plus, un nombre croissant de femmes ayant fait des études ont renoncé à travailler

dans le privé à cause du “climat inhospitalier” qui les attend et de l’importance de l’écart salarial entre hommes et femmes. Résultat, le taux officiel de chômage féminin est environ quatre fois plus élevé que celui des hommes.

Depuis les années 1990, afin de réduire les effectifs dans les entreprises publiques avant de les privatiser, les hommes et les femmes ont été encouragés à partir en préretraite (à 50 ans pour les hommes et à 45 ans pour les femmes). Cela a créé une forme de chômage déguisé ayant particulièrement affecté les femmes, car il leur est très difficile de retrouver un emploi dans le privé à 45 ans.

LA DISCRIMINATION SALARIALE

Elle est très visible dans le secteur textile où elles représentent 35 % du total des emplois formels. Dans l’entreprise privée Cotton Weaving Industries (Suez), le salaire de départ d’une femme est 16 % plus bas que pour un homme. Pour le même travail, une femme ayant de l’expérience touche 38 % de moins.

Une autre forme de discrimination existe par le biais de la ségrégation des emplois en fonction du genre : les femmes sont en effet concentrées dans des secteurs où, à même niveau de formation et d’expérience, les salaires sont moins élevés. Dans le prêt-à-porter, les femmes représentent un peu plus de 50 % du total de la main-d’oeuvre. Les salaires y sont plus bas que dans le filage où la main-d’oeuvre est essentiellement masculine, ainsi que dans le tissage où les femmes représentent environ un tiers des effectifs.


Dans l’usine privée Sayyad (Mahallah) fabriquant des vêtements pour enfants, la majorité des 1 200 salariés de la production sont des femmes, mais on ne trouve que des hommes pour la maintenance et la maîtrise, avec des salaires supérieurs à ceux des femmes. A l’usine privée Tabacs Hennawi, les hommes et les femmes sont dans des activités totalement distinctes, avec des salaires beaucoup plus faibles pour celles effectuées par les femmes.

Alors que la discrimination salariale envers les femmes n’existe officiellement pas dans le secteur public, cette ségrégation permet d’y recourir dans les faits. Dans l’entreprise Ghazl al-Mahallah, on ne trouve que des femmes dans le département prêt-à-porter. Leur salaire de base est substantiellement plus bas que celui des hommes des autres départements.

DES EFFETS INATTENDUS DE LA SEGREGATION DES EMPLOIS

Ce procédé patronal a eu cependant des effets positifs inattendus : sur les lieux de travail exclusivement ou majoritairement féminins, il existe moins de pression sur les femmes pour les faire adhérer au modèle culturel suivant lequel elles doivent se soumettre à l’autorité des hommes. Cela les a aidées à se lever pour faire respecter leurs droits. Des leaders féminines ont émergé et ont joué un grand rôle dans la vague de grèves qui a traversé le pays au début des années 2000. Et cela a facilité des convergences ultérieures entre hommes et femmes





qui s'étaient raréfiées depuis les années 1970, lorsque la remontée des islamistes avait commencé à promouvoir des comportements sociaux plus conservateurs. La grève du textile de 2006 à Mahallah fut, par exemple, déclenchée par 3 000 ouvrières de la confection. Elles quittèrent leur poste de travail et se rendirent en manifestation dans les sections filage et tissage, où leurs collègues hommes n'avaient pas arrêté leurs machines. Elles poussèrent les hommes à rejoindre la grève en chantant "Où sont les hommes ? Les femmes sont là !".

Dans l'usine de vêtements Mansura-España, la grande majorité des salariés étaient des femmes. Elles ont été la principale force motrice de la grève d'avril-juin 2007 qui a duré deux mois.

LES AUTRES FORMES DE DISCRIMINATION

A formation et ancienneté égales, les hommes sont davantage susceptibles d'obtenir une promotion que les femmes. Cette pratique représente une forme indirecte de discrimination salariale : l'absence de promotion débouche en effet sur des salaires plus faibles pour les femmes pendant toute leur existence.

Une des animatrices des deux grèves de Ghazl al-Mahallah déclare qu'en 24 ans, aucune femme n'a obtenu de promotion dans son secteur de travail, contrairement à beaucoup d'hommes moins expérimentés. Cet exemple est conforté par plusieurs études démontrant qu'un faible pourcentage de femmes bénéficient de promotions et de formations complémentaires. Elles ont ensuite moins de probabilité de parvenir à des positions d'encadrement. Les données les plus récentes et les plus complètes sont basées sur une enquête de terrain menée par une équipe de l'association Femme Nouvelle (voir le texte qui lui est consacrée) sur un échantillon de 600 travailleuses du public et du privé. L'étude constate que 35 % des femmes concernées ont pour contremaîtres des hommes, 16 % des femmes, et 49 % des hommes ou des femmes. Le faible pourcentage de femmes au poste de contremaître est plus prononcé dans le secteur privé : 10 % des contremaîtres sont des femmes, contre 22 % dans le secteur public.

En dépit de cette situation, 65 % des femmes de l'échantillon étudié ne se considèrent pas comme victimes de discrimination en ce qui concerne la promotion, la façon d'être traitée au travail, ou les salaires.

L'explication la plus plausible du décalage entre ces formes de discrimination et la perception qu'en ont beaucoup de femmes est l'intériorisation des normes culturelles dominantes suivant lesquelles il est évident et naturel que les hommes soient préférés aux femmes.

Des discriminations existent également au niveau des prestations sociales : à l'usine Ghazl de Mahallah, seuls les hommes sont éligibles pour l'obtention d'un logement d'entreprise. Les mères célibataires et les femmes dont les maris n'appartiennent pas à l'entreprise ne peuvent pas y prétendre.

LE HARCELEMENT SEXUEL DES FEMMES

L'étude de l'association Femme nouvelle révèle qu'il est fréquent que les femmes soient harcelées sexuellement au travail ou lors du trajet entre leur domicile et l'entreprise. Selon une étude du Centre égyptien pour les droits des femmes, réalisée en 2008, 83 % des femmes ont été victimes de harcèlement. Le 21 octobre 2008, les femmes égyptiennes ont remporté une victoire lorsque, pour la première fois, un homme a été condamné pour harcèlement sexuel. Sa peine a été de 3 ans de prison et de 5 000 Livres égyptiennes (6 à 7 fois le salaire mensuel moyen) pour avoir agressé sexuellement une femme dans la rue. Même si de nombreuses femmes espèrent que cela sera un tournant majeur dans la conscience sociale de ce problème, il est toujours fréquent que les femmes aient des difficultés pour porter plainte pour harcèlement : soit leur parole n'est pas prise en compte, soit on les tient pour responsable de ce qui s'est passé.

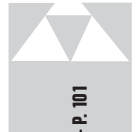
Une grève ayant eu lieu en 1985 dans l'usine Misr-Iran de Suez est bien connue dans les milieux féminins comme exemple de harcèlement sexuel sur le lieu de travail et la manière pour s'y opposer.

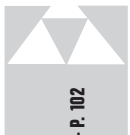
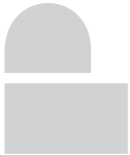
Nagat Rabi' était une des six élu-e-s au comité syndical local de cette usine comptant 3 000 salariés, dont 800 femmes. Ses collègues femmes l'avaient poussée à se présenter à ce poste suite au fait que les jeunes contremaîtres masculins essayaient de façon répétitive d'obtenir des rendez-vous avec des femmes après le travail, puis persécutaient et sanctionnaient celles qui refusaient. Les femmes partirent en grève, demandant la fin du harcèlement sexuel par les contremaîtres et la mise en place d'une crèche pour leurs enfants. Le comité syndical local apporta son soutien aux femmes et y ajouta d'autres revendications. Tous les salariés se joignirent à la grève. Deux des dirigeantes de la grève furent licenciées. Le comité syndical les défendit et porta plainte contre la compagnie. Quatre ans plus tard, les femmes obtinrent une piètre indemnité de 300 Livres égyptiennes (environ le tiers du salaire mensuel égyptien moyen). Bien que cela ne fut qu'une victoire partielle, le fait que des femmes se soient rebellées et se soient battues pour leurs droits était une avancée substantielle.

LA SUREXPLOITATION DES JEUNES FEMMES

Un pourcentage important de travailleuses sont jeunes et célibataires, ce qui sert souvent d'argument pour leur payer des salaires faibles. Elles travaillent souvent afin de faire des économies pour acheter des meubles et des appareils électro-ménagers avant leur mariage. Certaines d'entre elles arrêtent ensuite de travailler, au moins tant que leurs enfants sont petits. Ces jeunes femmes sont souvent recrutées dans les campagnes et n'ont jamais travaillé auparavant dans l'industrie ou un autre secteur.

Presque la moitié des 600 femmes sur lesquelles l'association Femme Nouvelle a mené son enquête avaient moins de 30 ans. La tendance à employer des femmes plus jeunes est plus prononcée dans le secteur privé (où 68 % des tra-





vailluses ont moins de 30 ans), que dans le secteur public (où 25,6 % des femmes ont moins de 30 ans). Dans les entreprises privées des secteurs du textile et de la confection, 84 % des femmes ont moins de 30 ans.

Dans l'entreprise Indorama Shibin Spinning, privatisée en février 2007, la nouvelle politique de recrutement encourage l'embauche de jeunes femmes. Le management considère qu'elles sont "plus dociles" que les hommes et pense que cela améliorera la discipline au travail et la productivité. Les jeunes femmes sont majoritaires dans la nouvelle unité de production ouverte en 2008. Pour espérer être embauchées, les candidates doivent avoir au maximum 25 ans, peser moins de 60 kilos et être célibataires. Les femmes ayant ces caractéristiques sont supposées être plus facilement intimidées par leurs contremaîtres masculins.

A la Compagnie Suisse de Vêtements, l'âge moyen est de 23 ans. Dans une nouvelle usine établie dans le sud du pays, seules des femmes seront embauchées. Le PDG explique que l'entreprise ne cherche pas à exploiter les jeunes femmes. Au contraire, elle procurerait des possibilités d'emploi à des femmes d'origine rurale, des jeunes ou des divorcées plus âgées, qui autrement ne trouveraient pas de travail. L'entreprise aiderait ainsi, selon lui, au développement économique de zones déshéritées.

La rémunération totale nette d'une jeune ouvrière du textile est en général comprise entre 200 et 450 Livres par mois (30 et 53 euros). Dans des régions où il existe peu de possibilités d'emplois, le haut de cette fourchette représente une somme relativement élevée pour une jeune femme non qualifiée habitant chez ses parents. Néanmoins, 28 % des femmes questionnées se plaignent de l'absence d'augmentation de salaire permettant de compenser l'augmentation du coût de la vie. C'est de loin leur revendication la plus fréquente.

1) www.solidarity-us.org/node/3185

2) *Sonia Dayan-Herzbrun : Huda Sharawi, Féministe et nationaliste égyptienne (1998).*

[www.persee.fr/articleAsPDF/mcm_1146-](http://www.persee.fr/articleAsPDF/mcm_1146-1225_1998_num_16_1_1184/article_mcm_1146-1225_1998_num_16_1_1184.pdf)

[1225_1998_num_16_1_1184/article_mcm_1146-1225_1998_num_16_1_1184.pdf](http://www.persee.fr/articleAsPDF/mcm_1146-1225_1998_num_16_1_1184.pdf)

Source : Beinin-Duboc (2010) pp 67-75, extraits choisis et traduits par Alain Baron.

NB : L'article de Mouna Izddine "Femmes dans les révolutions arabes : Et demain ?", paru en mars 2011 dans une publication marocaine contient une série d'éléments concernant l'Égypte et les autres pays de la région.

www.observateur.info/Monde/femmes-dans-les-revolutions-arabes-et-demainn.php

LES FEMMES DANS LA REVOLUTION

Ces différents textes donnent divers éclairages sur la place des femmes dans le processus révolutionnaire.

JOEL BEININ, MARIE DUBOC, CHERCHEUR-E-S (FEVRIER 2010)¹

“La grève du textile de 2006 à Mahallah a été déclenchée par 3 000 ouvrières de la confection. Elles quittèrent leur poste de travail et se rendirent en manifestation dans les sections filage et tissage, où leurs collègues hommes n’avaient pas arrêté leurs machines. Elles firent pression sur les hommes pour qu’ils rejoignent la grève en chantant “Où sont les hommes ? Les femmes sont là !”. Beaucoup de femmes voulaient participer à l’occupation de l’usine la nuit, en compagnie des hommes. Au final, elles acceptèrent les arguments des leaders masculins selon lesquels, si elles restaient, la grève aurait pu être affaiblie par des accusations de promouvoir des comportements immoraux. Un des animateurs de la grève déclara qu’il était fier que “les femmes soient plus militantes que les hommes”.

Cette grève a été un moment fort de la vague de luttes qui commença en 2004. Dans une usine de vêtements, la grande majorité des salariés étaient des femmes. Elles ont été la principale force motrice de la grève d’avril-juin 2007 qui a duré deux mois. Leur supposé conditionnement culturel de “docilité” et de “traditionalisme” ne les a pas empêchées de participer activement à la grève. Une photo en première page d’un quotidien très connu montrait des femmes portant le foulard ou le voile intégral se tenant aux côtés de leurs collègues masculins. Lors de cette grève, plusieurs femmes firent la grève de la faim et cinq d’entre elles menacèrent de se suicider. Bien que les grévistes aient officiellement obtenu satisfaction, le management et l’Etat ne tinrent pas leurs promesses. Malgré de nouvelles grèves et mobilisations, l’entreprise fut liquidée en 2009”.

KAMAL ABOU AITA, DU SYNDICAT DES IMPÔTS (MARS 2011)²

“Lors des grèves, les femmes ont joué un rôle très important, en assurant beaucoup de l’organisation pratique d’une grève de 50 000 travailleurs. Dans le syndicat indépendant des techniciens des hôpitaux, 25% des dirigeants syndicaux sont des femmes.

Sur 46 membres du comité exécutif de RETA, 13 sont des femmes et notre vice-présidente est une femme. Elles sont aussi très présentes au niveau de la base”.





RAHMA REFAAT DU CTUWS (8 MARS 2011) ³

Les femmes se sont engagées dès le début dans la révolution. Elles sont descendues dans la rue dans les quatre premiers jours. Exaspérées par la réaction violente du gouvernement lors du "jour de la rage" (28 janvier), elles n'ont pas reculé mais ont continué à défier les forces de répression, y compris physiquement.

La participation des femmes dans le sit-in de la place Tahrir a contribué à maintenir la révolution dans un cadre en conformité avec les principes d'égalité, de démocratie et de non-discrimination sur la base du sexe, de la race ou de la religion. Si les femmes ont participé à la fois à la révolution et aux grèves, je ne suis pas sûre qu'elles peuvent jouer maintenant un rôle dirigeant dans la réforme de l'Etat, conformément au dicton : les femmes paient toujours le prix, mais ne prennent jamais le fruit !

Ainsi, en dépit de la participation active des femmes dans la révolution, les forces d'opposition démocratique pourraient très bien se contenter d'exprimer superficiellement leur attachement à l'égalité, et ne s'impliquer que marginalement dans la mise en place d'une société prenant en compte la question du genre.

Le rôle actif des femmes dans le mouvement syndical a eu un effet positif sur leur place dans les nouvelles structures démocratiques. Cette expérience les aide à s'exprimer, à atteindre leurs objectifs, et lutter contre les discriminations. Et cela d'autant plus que les nouveaux syndicats indépendants ont développé des structures prenant en compte la dimension de genre, et en l'inscrivant dans leurs règlements intérieurs.

AMAL ABDEL HADI, ASSOCIATION FEMME NOUVELLE (9 mars 2011)

De quelle manière les femmes étaient-elles impliquées dans les manifestations en Égypte ?

Les femmes étaient impliquées dans tous les aspects de cette révolution : dans les confrontations en première ligne, dans les confrontations avec les forces de sécurité, la mobilisation, l'écriture des slogans, les cris. Elles dormaient dans les tentes sur la Place Tahrir pendant les sit-ins. Certaines femmes sont restées tout au long des 18 jours de manifestations.

Des femmes figurent aussi parmi les martyrs-e-s de ce mouvement. Des femmes ont été tuées par les forces de l'ordre. D'autres ont été arrêtées et détenues.

La majorité des femmes qui ont participé à ce mouvement étaient jeunes, mais il y avait aussi des femmes de tous âges et de tous milieux. Par exemple, des femmes au foyer, qui n'avaient jamais participé à ce genre d'action auparavant, sont venues manifester avec leurs enfants. Des militants de tous les partis politiques, des Frères musulmans aux communistes participaient aux manifestations.

Des membres de notre organisation ont également participé à ces manifestations à titre individuel, mais nous n'y sommes pas allés au nom de l'association Femme Nouvelle. Mais les gens savaient que nous faisons partie de Femme Nouvelle. J'étais moi-même sur la Place Tahrir tous les jours et j'y ai passé plusieurs nuits. Les femmes et les hommes étaient sur un pied d'égalité lors des manifestations.

C'était une période incroyable en Égypte. Des millions de personnes étaient rassemblées au même endroit. Et les femmes n'avaient pas peur. Nous n'avons été témoins, par exemple, d'aucun acte de harcèlement sexuel. Il régnait un sentiment de respect total, de soutien total, et de solidarité totale envers les femmes. Les femmes, en particulier les plus jeunes, ont dormi pendant des jours sur la place.

Y-avait-il des slogans ou des demandes spécifiques concernant les droits des femmes durant les manifestations ?

Non, il n'y avait rien de spécifique, il n'y avait que des revendications de la révolution. Tout le monde était rassemblé autour de la même cause : la fin du régime, le renversement de Moubarak et la mise en place d'un gouvernement civil. Ceci est important. Si quelqu'un lançait un slogan à connotation trop politique ou trop religieuse, par exemple, tout le monde se mettait à chanter « une main, une main », et tous se remettaient à scander des slogans sur lesquels nous étions tous d'accord.

Parle-t-on des femmes et de leur implication dans les luttes, de leurs revendications spécifiques dans les médias ?

Les médias montraient des femmes présentes dans les manifestations, mais interviewaient plus souvent des hommes que des femmes. La plupart des personnes invitées aux débats télévisés étaient des hommes.

Comment les femmes sont-elles impliquées dans la transition politique ?

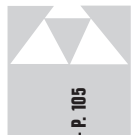
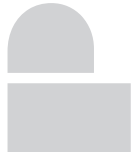
Les femmes sont ignorées ! Par exemple, la Commission constitutionnelle créée pour réviser certains articles de la Constitution ne compte aucune femme parmi ses membres.

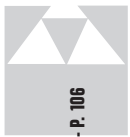
Mais nous sommes mobilisées. Plusieurs associations ont publié un communiqué dénonçant l'absence de femmes dans cette Commission. Une coalition d'une dizaine d'organisations de défense des droits des femmes a été constituée. Elle souligne que les femmes doivent être représentées dans tous les aspects du processus et dans toutes les instances qui sont actuellement mises en place.

Un appel a été lancé sur Facebook pour une manifestation d'un million de femmes et d'hommes le 8 mars, journée internationale des femmes.

Quelles sont vos principales revendications pour ce gouvernement de transition ?

Un nouveau gouvernement ! Un gouvernement démocratique, indépendant et vraiment intègre. Pas le gouvernement actuel, ce gouvernement « patchwork ». Nous demandons l'établissement immédiat d'un comité présidentiel civil. Ce comité doit former un gouvernement civil et un comité constitutionnel qui aura la responsabilité d'écrire une nouvelle constitution. Nous avons besoin d'une nouvelle constitution !





Le comité constitutionnel doit être composé de personnes de milieux variés. Les femmes et les jeunes doivent y être représentés, car ils ont été la force de cette révolution.

Nous demandons une représentation égale et équitable des femmes et des jeunes dans toutes les instances représentatives, des comités et conseils locaux au parlement national.

Nous revendiquons la liberté d'expression, en commençant par la liberté de créer des partis politiques, des syndicats indépendants, des ONG et des organisations de la société civile.

Nous exigeons que tous ceux qui ont été impliqués dans la répression et le massacre des manifestants soient jugés. Nous voulons que les responsables de tous les crimes commis pendant les 18 premiers jours de la révolution soient jugés. Nous voulons un procès transparent pour tous ceux qui ont été impliqués dans la corruption en Égypte. Nous voulons que tous les symboles du régime, - et il ne s'agit pas uniquement de Moubarak ou de ses proches -, et tous ceux qui ont été impliqués dans la corruption soient jugés.

Nous demandons que tous les avoirs de Moubarak, et des autres personnes symbolisant ce régime, soient gelés. Nous insistons auprès du gouvernement qu'ils agisse en ce sens.

Nous demandons la libération de tous les manifestants qui ont été arrêtés arbitrairement. La police militaire doit cesser les arrestations qui ont toujours cours aujourd'hui.

Nous demandons que tous ceux qui se sont rendus responsables d'avoir coupé les communications Internet, téléphoniques et médiatiques soient jugés. Nous demandons, en particulier, que la télévision égyptienne, qui a tenté de déformer et de dissimuler des informations auprès du peuple Égyptien, soit tenue responsable.

Le Conseil militaire (actuellement à la tête du pays) demande que des élections présidentielles et parlementaires ainsi qu'une modification de la Constitution aient lieu dans les 6 mois. C'est un vrai problème, nous craignons en effet que dans ce cas de figure, ceux qui organiseront les élections et réformeront la Constitution, soient issus du parti anciennement au pouvoir ou des Frères Musulmans. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. Nous voulons des changements à long terme.

Nous voulons une réflexion en profondeur sur la nouvelle constitution et sur ce que nous voulons pour une Égypte nouvelle, et ceci va prendre du temps. Ce n'est pas une étape qu'il faut précipiter. La législation actuelle ne permet même pas de former librement de nouveaux partis politiques. Nous ne voulons pas d'un gouvernement qui soit le prolongement du précédent régime.

En plus des associations de femmes, quelles autres organisations soutiennent les revendications pour la protection des droits des femmes ?

En fait, aucune autre organisation ne travaille sur cette problématique, mais lorsque nous leur parlons de nos revendications elles sont d'accord avec nous. Lorsque nous avons rencontré, avec d'autres ONG, le Conseil militaire, personne n'a soulevé de revendications concernant les droits des femmes. Pour l'instant, nous sommes tous très concentrés sur la transition, car nous avons l'impression que les choses stagnent.

Que représentent, selon vous, les développements récents pour les droits des femmes. ? Quels sont vos espoirs et vos craintes ?

J'espère que si nous travaillons vraiment, nous pourrions saisir cette opportunité pour que la situation des femmes en Égypte s'améliore de manière générale. Je pense que nous pourrions vraiment obtenir un gouvernement civil et une démocratie parlementaire.

Si nous nous dirigeons ainsi vers un plus grand respect de la liberté d'association, y compris pour les syndicats et les ONG, alors les femmes devraient pouvoir participer plus efficacement à tous les domaines de la vie publique. Cela leur donnera l'opportunité de partager leurs perspectives en termes de santé, d'économie, d'environnement, de conditions de travail, etc. Nous avons le sentiment que cette nouvelle atmosphère nous ouvrira de nouvelles opportunités pour revendiquer nos droits.


Les discours qui auparavant prétendaient que la voix des femmes ne méritait pas d'être entendue ont été brisés pendant cette révolution, brisés ! Parce que les femmes étaient là, avec leurs voix magnifiques, hurlant contre le régime. Les femmes étaient là. Elles dormaient par terre dans la rue, et ceci était accepté de tous.

Néanmoins, je pense que le désir d'accélérer le processus et de précipiter les choses risque de nuire aux femmes. Un risque demeure en effet, de nous retrouver avec des partis politiques ou des parlementaires qui ne sont pas concernés par les droits des femmes, ou pire qui s'y opposent. C'est pour cela que nous avons besoin de temps.

Enfin, pourriez-vous nous donner votre point de vue sur les événements en cours dans le reste du monde arabe et leurs conséquences possibles sur les droits des femmes ?

Les Tunisiens ont fait une chose merveilleuse en commençant ce mouvement et les Égyptiens ont eu un impact important en prouvant que c'était possible. La plupart des pays arabes ont des gouvernements autocratiques et oppressifs. Je pense que ceci est le vrai commencement d'un processus de déconstruction et de reconstruction, particulièrement avec l'utilisation d'internet par les jeunes. C'est incroyable. C'est une époque de grands changements.





Rien ne sera jamais comme avant... C'est un sentiment merveilleux, celui d'être témoin de l'histoire. Je suis heureuse d'avoir pu vivre cette expérience.

Et les jeunes sont déterminés, ils sont vraiment matures ! Ils essaient d'agir. Ils manquent peut être d'un peu d'expérience mais ils apprendront ! Ils apprennent vite et je suis heureuse qu'ils aient pu apprendre en dehors des cercles habituels, en dehors des partis politiques. Ils ont leur créativité, et c'est très important. Je pense que les jeunes, de manière générale, veulent la démocratie, qu'ils sont plus ouverts aux changements et qu'ils ont un plus grand respect envers les femmes.

1) *Beinin-Duboc (2010) pp 71-72*

2) *Interview de Kamal Abou Aita, secrétaire général du Syndicat indépendant des impôts fonciers et président de la nouvelle confédération*
www.ituc-csi.org/gros-plan-sur-kamal-abou-aita-reta.html

3) *www.egyptworkersolidarity.org/?p=386*

Bibliographie : L'article de Mouna Izddine "Femmes dans les révolutions arabes : et demain ?", paru en mars 2011 dans une publication marocaine contient une série d'éléments concernant l'Egypte et les autres pays de la région.

www.observateur.info/Monde/femmes-dans-les-revolutions-arabes-et-demainn.php